

# FORMATION PRÉPARATOIRE A L'ENTRÉE EN FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL Filières de Niveau V

Digne les Bains / Manosque / Marseille - *Site des Flamants*



[www.irts-pacacorse.com](http://www.irts-pacacorse.com)

## INTRODUCTION

---

### LE CONTEXTE : UN DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION TERRITORIALISE

L'IRTS PACA et Corse est devenu au fil du temps un opérateur régional des formations en travail social. L'institut souhaite affirmer et pérenniser sa fonction sociale par la mise en œuvre d'un dispositif de professionnalisation accessible au plus grand nombre.

C'est ainsi que nous répondons au projet du Conseil Régional SUD qui est de créer **un dispositif de professionnalisation** dans le secteur social et médico-social, dont la vocation est de contribuer, aux côtés des acteurs de ces territoires, **à l'insertion et à la promotion socioprofessionnelle des candidats par la préformation puis la formation d'Accompagnant Educatif et Social.**

#### Le public concerné par ce dispositif

Financée par le Conseil Régional SUD, cette préformation s'adresse :

- aux personnes en **recherche d'emploi**,
- aux jeunes en continuité de parcours scolaire,
- aux personnes s'inscrivant dans le cadre d'un **accompagnement par les prescripteurs** (Pôle emploi, Missions Locales, Cap Emploi ...).

Elle accueillera 20 candidats sur le pôle de Marseille, 15 sur celui de Digne-les-Bains et 15 sur celui de Manosque.

### LES OBJECTIFS

Le projet pédagogique s'articule autour de l'acquisition et de la valorisation de connaissances et de compétences afin de permettre aux candidats:

- ✓ De construire et valider un projet d'orientation.
- ✓ Découvrir le métier d'A.E.S et se sensibiliser aux réalités et aux enjeux du travail social.
- ✓ Préparer les épreuves d'admissibilité et d'admission du concours d'entrée à la formation d'Accompagnant Educatif et Social.

### LE METIER D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

L'A.E.S participe à l'accompagnement des personnes handicapées ou des personnes âgées dépendantes au sein d'équipes pluri-professionnelles et sous la responsabilité d'un travailleur social ou paramédical afin de leur apporter l'assistance individualisée que nécessite leur état psychique ou physique.

Dans le cadre de la réforme récente de ce diplôme, trois spécialités ont été créées :

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

# PRESENTATION DE LA FORMATION

---

## SON ORGANISATION

La préformation s'organise sur 195h minimum. Elle se répartit sur des temps d'apprentissages théoriques et d'accompagnement individualisé (160 heures) et sur un temps de stage d'observation (de 35 à 70 heures).

**Fortement axé sur le développement professionnel et sur la valorisation individuelle, le projet pédagogique permettra aux candidats de mettre en application tout au long de la préformation, et de façon transversale, leurs acquis.**

Les candidats bénéficieront de rencontres avec des formateurs ainsi qu'avec des professionnels. Ainsi ils auront la possibilité d'appréhender le métier d'Aide Médico-Psychologique à travers les différentes représentations existantes mais aussi grâce à un stage de découverte et d'observation.

## SON PROGRAMME :

### ❖ Accompagnement au projet d'orientation

- ✓ De votre projet de vie à votre projet de stage et de formation
- ✓ Partage et analyse des expériences de stage
- ✓ Mettre des mots sur vos rencontres et expériences
- ✓ Apprendre à se connaître pour réaliser les choix qui vous vont.

### ❖ Découverte métier, sensibilisation aux réalités/enjeux du travail social

- ✓ Rencontre avec les acteurs du secteur professionnel
- ✓ Visites d'établissements où exercent des AES
- ✓ Découverte des contenus de formation

### ❖ Prépa aux épreuves d'admissibilité, d'admission du concours d'AES

Il s'agit de préparer concrètement les candidats aux épreuves du concours mais aussi de leur permettre de (re)trouver le plaisir à l'écrit et à la prise de parole :

- ✓ Appréhension ludique et créative de l'expression écrite et orale
- ✓ Sensibilisation au vocabulaire du travail social
- ✓ Mise en situation de communication écrite et orale, individuelle et collective
- ✓ Préparations et entraînements aux épreuves du concours avec régulation et évaluation

Nous souhaitons mentionner que nous serons particulièrement vigilants à l'assiduité et au respect des horaires tout au long du dispositif de préformation.

## L'ACCES A LA FORMATION PREPARATOIRE

---

### LES CONDITIONS D'ACCES - PREREQUIS :

- ✓ Aucun diplôme

**Attention : Les titulaires des diplômes suivants ne sont pas éligibles à ce dispositif :**

- ✓ Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile
- ✓ Diplôme professionnel d'aide-soignant
- ✓ Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- ✓ BAPAAT

## LIEU ET DUREE DE LA FORMATION

---

### LIEU DE PREFORMATION :

- ❖ **Sur le Site des Flamants** : 10 Avenue Alexandre Ansaldo, CS 30003, 13311 MARSEILLE Cedex 14.
- ❖ **Sur le Site de Manosque** : Foyer des Tourelles, rue des Tourelles 04100 Manosque
- ❖ **Sur le Site de Digne les Bains** : MECS St Martin 9, avenue Paul Martin 04000 Digne les Bains

La préformation se déroulera chaque année d'octobre à février pour une durée de 195 heures réparties ainsi :

- ✓ Axe théorique : 160 heures - 4 jours par semaine de Lundi Mardi Jeudi et Vendredi de 09h00 à 12 h00 et de 13h30 à 16h30
- ✓ Axe pratique : entre 35 heures et 70 heures de stage de découverte.

### LES EPREUVES DE SELECTION :

Il n'y a pas d'épreuve de sélection spécifique permettant d'entrer en formation préparatoire.

Une commission d'instruction, composée des services du Conseil Régional SUD, des organismes prescripteurs et de l'IRTS PACA et CORSE, statue sur les dossiers d'inscription et détermine l'attribution des places ainsi qu'une liste d'attente.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

---

Dossier d'inscription à télécharger sur le site Internet de l'IRTS PACA et Corse :

[www.irts-pacacorse.com](http://www.irts-pacacorse.com)

**Pour toute information**  
IRTS PACA et Corse - Service Communication et Scolarité  
10 Avenue Alexandre Ansaldo  
CS30003  
13311 MARSEILLE Cedex 14  
04.91.67.13.12 / 04.91.92.11.42  
[irts@irts-pacacorse.com](mailto:irts@irts-pacacorse.com)